Commission permanente du 6 mai 2024

Règlement de fonctionnement des crèches départementales 2024-2025

Intervention de Fatiha Aggoune Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chers collègues,

Notre groupe regrette le choix opéré par votre majorité d'augmenter à trois semaines la fermeture estivale des crèches départementales du Val-de-Marne.

Nous souhaitons à ce titre savoir si vous avez prévu de travailler à l'ouverture de quelques structures pour les parents qui seraient dans l'incapacité d'obtenir trois semaines de congés en août 2025. Nous souhaitons également savoir si vous avez une idée du nombre de familles concernées par cette situation et que cette décision va mettre en grande difficulté ?

Au regard du dispositif lancé concernant l'accompagnement des allocataires du RSA, et quand on connaît le frein au retour à l'emploi que constitue pour les familles, et notamment les femmes, la question du mode d'accueil, qu'avez-vous prévu pour ce public lors de ces fermetures annuelles annoncées ?

Enfin, nous regrettons l'absence d'ambition éducative et pédagogique de ce règlement et le silence concernant la vocation sociale de l'accueil en crèche. Jamais la question centrale du triptyque de la coordination familles professeurs et enfants n'est évoquée, et encore moins promue, pas un mot non plus sur les actions éducatives.

Je vous remercie